

Le 10 août 1769 - Amat au ministre

Brest, Service Historique de la Défense, département Marine. Ms.91, n°34

Au Port Louis Isle de France le 10 août 1769

Monseigneur,

Après avoir rempli tous les états de demandes que M. Poivre m'avait remis pour le service du Roi dans le voyage que je viens de faire au cap de Bonne-Espérance, et dont j'ai eu l'honneur de vous rendre compte par les frégate et flûte du Roi *la Boudeuse* et *l'Etoile* parties du cap de Bonne-Espérance, les 17 janvier et 9 février derniers¹, je me suis rendu ici après une traversée de 64 jours. J'ai remis dans les magasins du Roi les effets que j'avais chargés sur le vaisseau *la Marquise de Marbœuf*. La bonne qualité ainsi que le bon marché des vins, eau-de-vie et cordages dont j'ai fait l'achat au cap de Bonne-Espérance, m'ont mérité les marques de satisfaction de mes supérieurs, MM. le chevalier Desroches et Poivre.

Je trouvai à mon arrivée ici les magasins du Roi dépourvus de boissons, et je me déterminai sur le champ à remettre ceux que j'avais traités pour mon compte, au prix coûtant du Cap. Je comptais et avec raison que mes avances me seraient remboursées en argent comptant, mais j'ai été trompé dans mes espérances. J'aurai cependant l'honneur de vous observer, Monseigneur, qu'il y a une prodigieuse différence entre le papier et l'argent lorsqu'on va dans l'Inde pour y faire son commerce, sans cela l'argent ou le papier me serait égal, personne n'ayant plus de confiance que moi dans le papier monnaie que vous avez fait établir aux Isle de France et de Bourbon. Mais tel tort que fasse à ma fortune le paiement qu'on m'a fait ici, ainsi que la remise que j'ai faite de mes effets au prix coûtant, je m'estimerais fort heureux si d'après le compte que vous rendent de moi mes supérieurs, je peux me flatter de mériter vos bontés et l'honneur de votre protection.

J'ai été assez heureux pour rendre comme j'ai déjà eu l'honneur de vous le marquer, un service essentiel à la Compagnie d'Hollande. Le gouverneur et le Conseil du Cap m'en ont témoigné leur reconnaissance et m'ont chargé d'engager MM. le Chevalier Desroches et Poivre d'entretenir une correspondance exacte entre le cap de Bonne-Espérance et les Isle de France et de Bourbon. Je me suis acquitté de cette commission et Messieurs les administrateurs du Roi ont senti toute l'importance d'accepter les offres de service de M. le gouverneur et Messieurs du Conseil du Cap. En conséquence ils m'ont donné une flûte du Roi pour y faire un second voyage. Je compte partir d'ici en septembre et être de retour en janvier ou février prochain au plus tard. Je partirai pour Pondichéry au mois d'avril suivant, où je resterai jusqu'à ce que le service du Roi, ou vos ordres me donnent quelque autre destination.

M. le chevalier Desroches m'a paru satisfait de la lettre que j'avais laissée pour lui au cap de Bonne-Espérance, par laquelle je lui donnais les connaissances que je croyais utiles au bien du service du Roi. Il m'a dit que vous lui aviez remis copie de la lettre que j'eus l'honneur de vous écrire l'an passé de la Baye-False. Ce nouveau gouverneur que nous regardons, et avec raison, comme le Père de cette colonie, s'occupe avec M. Poivre animé du même zèle, des moyens de faire fleurir ces colonies. Je leur ai fait part à l'un et à l'autre de mes faibles lumières sur l'Inde, et en conséquence, je serai chargé au mois de mars prochain d'envoyer de l'Inde tout ce qui sera nécessaire au service du Roi et au bien-être des habitants.

Si le zèle était suffisant pour remplir les vues également sages de Messieurs les administrateurs du Roi, je pourrais répondre du succès de leur projet. Je n'ai désormais d'autre ambition que d'acquiescer de la considération, l'intérêt pécuniaire est plus que satisfait chez moi, par la permission

¹ Bougainville en escale au Cap avant de regagner la France.

avantageuse et peut-être sans exemple que m'a accordé le gouverneur et le Conseil du cap de Bonne-Espérance, en me permettant d'envoyer en Europe sur les vaisseaux de la Compagnie hollandaise, une quantité de balles de marchandises de l'Inde suffisante pour me procurer une fortune honnête.

Il ne me resterait rien à désirer, Monseigneur, si satisfait de mon zèle pour le service, et du compte que vous rendent de ma conduite MM. le chevalier Desroches et Poivre, de celui que ce dernier vous a déjà rendu l'an passé, ainsi que MM. Bellecombe et Crémont, vous daigniez m'accorder un brevet de commissaire de la Marine. J'ose même, abstraction faite à l'intérêt personnel, vous assurer que cela ne serait pas nuisible aux intérêts du Roi qui me seront confiés dans l'Inde, puisque ce grade me donnerait de la considération. Au reste, la grâce que je vous demande ne peut faire aucun tort à ceux qui prétendent à ce grade, puisque pour ainsi dire, isolé dans l'Inde, je n'ai pas la prétention de faire le service dans un port du Roi. Je renoncerais même aux émoluments de cette place, et je m'en tiendrais aux seuls avantages de ma place d'agent de la Marine. J'espère, Monseigneur, que vous voudrez bien avoir égard à mes représentations, je peux vous assurer que la grâce que je vous demande ne fera qu'augmenter mon zèle pour le service du Roi.

L'opération que je vais faire avec la flûte du Roi qui m'est confiée, a deux objets, le premier de rapporter du cap de Bonne-Espérance des vins et cordages, ce voyage se fera dans un temps où la mauvaise saison ne permet pas de rester à Pondichéry sans compromettre le vaisseau du Roi pendant la mauvaise saison ; le second qui ne pourra s'exécuter que l'année prochaine, sera de rapporter de l'Inde des toiles de toutes espèces, des huiles, des cordages, du kaire², et surtout une grande quantité de lascars ou matelots noirs, ce qui diminuera prodigieusement la dépense du Roi dans ce port où l'on ne sera pas obligé d'entretenir une aussi grande quantité de matelots européens.

J'ai remis à Messieurs le chevalier Desroches et Poivre un mémoire sur les effets et marchandises d'Europe qu'il convient d'envoyer ici, si, comme je n'en doute pas, votre intention est de faire employer une ou deux flûtes du Roi utilement dans l'Inde. Car vous savez, Monseigneur, que le commerce ne se fait dans ce pays-là qu'avec de l'argent ou des effets propres aux échanges. Ces Messieurs m'ont paru satisfaits de ce mémoire. Je pense qu'ils vous le feront parvenir. Je continuerai, Monseigneur, à faire tout ce qui dépendra de moi pour me rendre utile au service du Roi. Je vous demande la continuation de vos bontés et vous prie de me croire avec le plus profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Amat

A l'Isle de France le 10 août 1769

* * *

² Caire ou Kaire : Dans tout l'océan Indien, nom de la filasse qui entoure les noix de coco. On en fait des cordages.